

Direction de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5e étage
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3849
Télécopieur : (819) 772-3338
Courriel : dto@mtq.gouv.qc.ca

Centres de services**Campbell's Bay**

1488, route 148, C.P. 89
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
Téléphone : (819) 648-7000
Télécopieur : (819) 648-7002

Gatineau

33, rue Jean-Proulx
Gatineau (Québec) J8Z 1X1
Téléphone : (819) 772-3847
Télécopieur : (819) 772-3339

Maniwaki

140, route 105
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Téléphone : (819) 449-6923
Télécopieur : (819) 449-5421

Papineauville

208, rue Henri-Bourassa, C.P. 70
Papineauville (Québec) J0V 1R0
Téléphone : (819) 427-6238
Télécopieur : (819) 427-8130

Le bulletin de Liaison est un bulletin d'information à l'intention des partenaires de la Direction de l'Outaouais.

Pour renseignement : Janine Boileau, SLPU
(819) 772-3107, poste 298
(819) 665-9962 (cellulaire)

Rédaction : Sophie Jacob, SLPU

Graphisme : Mireille Brazeau et Sophie Jacob

Un service téléphonique gratuit

Transports Québec offre un service qui permet d'obtenir les plus récentes conditions routières entre deux municipalités données. Ce service sur les conditions routières est opérationnel 24 heures par jour pour toutes les régions du Québec. Les résidents de la ville de Gatineau et ceux du secteur de Papineauville peuvent ainsi obtenir gratuitement des renseignements en composant le 776-2363. Ceux des autres villes et municipalités doivent composer, sans frais, le 1 877 393-2363. Les abonnés de Bell Mobilité peuvent obtenir ces données en composant #2363.

L'hiver, les communications électroniques et le MTQ

Les informations sur les conditions routières sont aussi disponibles sur le site Internet du MTQ à l'adresse suivante :

http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/conditions/regions_routes.asp

De plus, Transports Québec invite les abonnés du câble à se renseigner sur l'état des routes en écoutant les bulletins diffusés à Météomédia, câble 26, ou à vérifier la circulation sur le réseau routier du MTQ au Canal Vox, câble 22.

Le guide « Conduire au Québec »

Ce guide revient cette année sous un nouveau thème « Ensemble, apprivoisons l'hiver ». Il est disponible gratuitement dans les bureaux du ministère des Transports et dans les stations Ultramar. Le guide donne de judicieux conseils pour apprivoiser l'hiver et pour rendre la conduite hivernale la plus sécuritaire et la plus agréable possible.



**État des routes
Info-Travaux**

Bell Mobilité (sans frais) # 2363
Montréal (514) 284-2363
Québec (418) 684-2363
Chicoutimi (418) 545-2363
Gatineau (819) 776-2363
Joliette (450) 756-2363
Sherbrooke (819) 823-2363
Trois-Rivières (819) 370-2363
Ailleurs au Québec 1 877 393-2363
www.mtq.gouv.qc.ca





Bulletin de Liaison

ENSEMBLE

APPRIVOISONS L'HIVER

Novembre 2003, Année 4, No 8

La saison hivernale procure annuellement de nombreux plaisirs, mais aussi, parfois, quelques maux de tête ! En effet, la conduite en hiver n'est pas toujours de tout repos. Les conducteurs peuvent être confrontés, entre autres, à de la neige abondante, de la glace noire ou de la poudrière. Il est donc important d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques. Quel rôle pouvez-vous jouer cet hiver en tant qu'usager du réseau routier ? Et le ministère des Transports du Québec, quel est son rôle lors de la saison hivernale ?



En tant que conducteur d'un véhicule routier, il est primordial de suivre les conseils suivants pour augmenter votre sécurité et celle des autres usagers.

Déneigez votre véhicule

Avant de prendre la route avec votre véhicule, assurez-vous que le pare-brise, les fenêtres latérales et la lunette arrière sont bien dégagés afin d'éviter que la neige ou la glace accumulées sur votre véhicule ne se transforment en projectiles qui pourraient gêner les autres véhicules ou les piétons. N'oubliez pas, il faut aussi dégager les phares, les feux clignotants et la plaque d'immatriculation afin d'être nettement visible par tous les usagers.

**Évitez de suivre de trop près**

En hiver, le freinage peut parfois être compliqué par les conditions météorologiques difficiles. Laissez-vous une marge de manœuvre; gardez une bonne distance entre votre véhicule et celui qui vous précède.



Adaptez votre conduite aux conditions routières

N'hésitez pas à ralentir lorsque les conditions sont difficiles. En roulant plus lentement, vous diminuez les risques de perdre le contrôle de votre véhicule. En tout temps, n'oubliez pas de respecter les limites de vitesse affichées. Vous pouvez toujours rouler plus lentement lorsque la température est rude, mais vous ne pouvez jamais rouler plus vite lorsque le soleil brille... C'est une question de sécurité pour tous !

Équipez votre véhicule de pneus d'hiver

Le caoutchouc des pneus quatre-saisons tend à durcir et perd son élasticité à des températures de -10 °C, ce qui diminue son adhérence qui devient peu à peu nulle sur les surfaces glacées. Les sillons des pneus d'hiver permettent d'évacuer plus aisément la neige et la gadoue parce qu'ils sont plus profonds et plus mordants.

Redoublez de prudence

Les conditions de la chaussée peuvent varier considérablement d'un kilomètre à l'autre lors de la saison hivernale. Il faut donc être particulièrement attentif à l'approche d'un pont ou d'un viaduc, dans les zones abritées ou lorsqu'il y a peu de circulation. De plus, lors de froid intense, l'adhérence des pneus est réduite et les distances de freinage plus longues.



Hiver comme été, la sécurité des usagers est la priorité de la Direction de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec. Tous les moyens sont donc déployés afin de rendre le réseau routier le plus sécuritaire possible.

Le déneigement

Les véhicules des équipes de déneigement ne sont pas faciles à manœuvrer et, pour être plus efficace, ils ne doivent pas rouler plus de 50 km/h. Évitez de les dépasser étant donné que vous ne connaissez pas l'état de la chaussée devant eux. Vous avez peut-être remarqué que les équipes de déneigement travaillent régulièrement en tandem. Cette technique peut parfois paraître excessive, mais elle assure que toutes les voies soient déneigées simultanément. Cette méthode évite aux automobilistes de naviguer entre une voie dégagée et une voie enneigée, ce qui peut quelquefois causer de mauvaises surprises.



LA CONDITION ROUTIÈRE :

résultante de la condition de la chaussée



Formation des conditions routières

Visibilité \ Chaussée	BONNE	RÉDUITE	NULLE PAR ENDROITS	NULLE
DÉGAGÉE	Bonne	Bonne	Passable	Critique
ENNEIGÉE PAR ENDROITS	Passable	Passable	Passable	Critique
GLACÉE PAR ENDROITS	Passable	Passable	Passable	Critique
PARTIELLEMENT ENNEIGÉE PARTIELLEMENT GLACÉE * (Fond de neige durcie)	Passable	Passable	Passable	Critique
ENNEIGÉE	Passable	Passable	Critique	Critique
GLACÉE	Critique	Critique	Critique	Critique
BARRÉE	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

Un code de couleurs définissant les conditions routières

L'an passé, le MTQ présentait un code de couleurs où chaque couleur correspondait à une condition routière hivernale. Cette année, le code revient, mais a été simplifié afin de rendre sa compréhension encore plus facile. Ainsi, le code passe de 5 à 4 couleurs. Pour déterminer si les conditions routières sont bonnes (vert), passables (jaune), critiques (blanc) ou si la route doit être fermée (rouge), les experts du MTQ prennent en considération : la visibilité (bonne, réduite, nulle par endroit, nulle) et la condition de la chaussée (dégagée, enneigée ou glacée par endroit, partiellement enneigée ou glacée, enneigée, glacée).

